

# ATTESTATION

Par la présente attestation, l'architecte, M. ou Mme. ...., sis à ..... confirme l'achèvement des travaux de construction sur le terrain situé à :

.....  
.....  
.....

qui est propriété de:

.....  
.....  
.....

L'architecte confirme:

- que le raccordement à l'égout séparé a été fait selon les règles de l'art
- que les plantations ont été effectuées suivant le plan paysager
- que lors de la construction des villas, il n'y a pas eu de dégâts au domaine public (trottoirs, accotements, voiries, égouts,...)
- que la villa a été implantée conformément aux bornes placées par le géomètre
- vérification par l'architecte que la villa est bien construite sur le terrain approprié

Pour accord,

dd. .... à .....

L'architecte  
M. ou Mme. ....